



HAL
open science

Walras, Hayek et Keynes : trois économistes face au social

Christian Tutin

► **To cite this version:**

Christian Tutin. Walras, Hayek et Keynes : trois économistes face au social. L'économie, science de la société, Journées d'étude de l'ACGEPE (Association Charles Gide pour l'Etude de la Pensée Economique), CEREGMIA UAG (Martinique) - 14 et 15 septembre 2000, Sep 2000, Fort-de-France, France. halshs-01779945

HAL Id: halshs-01779945

<https://shs.hal.science/halshs-01779945>

Submitted on 27 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Journées d'étude de l'ACGEPE

L'économie, science de la société

CEREGMIA

UAG (Martinique) - 14 et 15 septembre 2000

Walras, Hayek et Keynes : trois économistes face au social

Christian TUTIN

Professeur à l'UAG (Guadeloupe)
LEAD (UAG) et PHARE (Pôle d'histoire et analyse des pensées économiques - Paris X Nanterre)

Université des Antilles et de la Guyane
Campus de Fouillole
BP 270 97157 POINTE A PITRE CEDEX
Mél : christian.tutin@univ-ag.fr

Résumé

La justification des politiques sociales renvoie tout à la fois, chez les économistes, à des considérations d'analyse économique, d'épistémologie et de philosophie politique, qui constituent ensemble leur conception de la répartition. Walras, Hayek et Keynes représentent trois types de cohérence entre théorie de la répartition, vision de la société et représentation des rapports entre l'État et les individus. Chez Walras, la réduction de l'économie sociale à la théorie de la propriété passe par l'élimination de la question de la répartition, qui conserve cependant un sens en présence du profit. Hayek pousse jusqu'au bout cette délégitimation intellectuelle de la notion socio-politique de partage, que Keynes met au contraire au cœur de sa recherche d'un ordre politique libéral. L'absence chez lui de théorie de la répartition fragilise cependant l'ensemble de sa construction.

Mots clés

F. A. Hayek, J. M. Keynes, L. Walras, répartition des revenus, inégalités, intervention publique, propriété

Introduction

Les œuvres de Walras, Keynes et Hayek représentent à elles trois les principales sources d'inspiration des économistes contemporains, et elles ont fourni la base de tous les débats de principe sur la légitimité des interventions économiques de l'État. On se propose de confronter les attitudes très contrastées de ces trois grands économistes à l'égard de la question sociale, en s'attachant plus précisément à la façon dont ils traitent la question de la légitimité et des formes des politiques sociales. Par politiques sociales, on entendra ici l'ensemble des politiques de réduction des inégalités.

Walras est l'auteur d'une *Economie sociale* qui se caractérise par l'absence presque complète de propositions en matière de politique sociale au sens précédent. Ce paradoxe s'explique par la position très particulière de Walras, qui consiste à penser les relations entre l'État et le marché sur le mode d'une séparation à instituer, précisément pour assurer la justice telle qu'il la définit, en proscrivant tout ce qui pourrait s'apparenter à un échange entre les individus et l'État.

Hayek, de son côté, défend également la thèse selon laquelle il n'y a pas d'interférence légitime qui soit pensable, mais sur la base d'une position consistant à dénier à l'État toute existence "séparée". Le social doit être entièrement "livré à l'économique" ; Hayek retrouve ainsi une variante aggravée du libéralisme ricardien. Comme chez Walras, il n'y a pas de discontinuité du discours : l'État est traité sur le même registre que le marché.

Quant à Keynes, il défend la nécessité d'une interférence sur la répartition, au nom de la préservation de l'ordre politique libéral et de la bonne marche du capitalisme. Il voit en effet dans le niveau excessif des inégalités l'autre péché mortel du capitalisme, à côté de sa tendance à engendrer un chômage massif. Mais il ne cherche nullement à fonder en théorie (économique) les politiques de redistribution. Il se trouve que la réduction des inégalités va à ses yeux dans le sens de la lutte contre le chômage, mais il ne saurait y avoir de théorie économique des

politiques sociales. Son jugement d'économiste est un jugement politique. L'interférence sur la répartition est pensée au nom de la nécessaire distinction entre le point de vue de l'Etat et celui des acteurs de l'économie.

Au delà des postures très différentes (mais relativement bien connues) de nos trois auteurs vis-à-vis de la « question sociale », on s'intéressera au lien qui peut être fait, chez chacun d'eux, entre leur philosophie politique, leur discours analytique et le contenu de leurs propositions en matière de politiques sociales.

Il est commode de commencer par analyser la position de Walras, pour étudier ensuite celles de Hayek et de Keynes par différence avec la sienne.

I - WALRAS, UN SOCIALISME SANS REDISTRIBUTION

Dans son avertissement aux *Etudes d'économie sociale*, Walras indiquait qu'il s'était « consacré à l'élaboration d'une doctrine économique-sociale (1) enseignée de 1870 à 1892 à Lausanne, dans mes trois cours d'économie politique pure, d'économie politique appliquée et d'économie sociale, et que j'aurais voulu livrer au public dans trois volumes correspondants d'Eléments d'économie politique et sociale. De ces trois volumes, le premier seul, celui des Eléments d'économie politique pure, a paru et paraîtra, l'état de mes forces m'interdisant décidément d'achever la rédaction des deux autres. » Dans son esprit, il était donc clair que l'économie sociale était partie intégrante d'un projet conçu par lui comme unitaire et homogène. Pour l'essentiel, l'économie moderne n'a retenu de ce projet que l'économie pure (et quelques fragments de l'économie appliquée), l'économie sociale de Walras ayant été tenue dans l'ignorance, voire dans le mépris. A l'inverse, on pourrait être tenté, pour redonner à Walras la dimension « socialiste » dont il se prévalait, de revaloriser cette économie sociale au détriment de l'économie pure. Comme nous allons le voir, une telle tentative serait cependant

assez vaine : d'une part, en effet, le social est pensé sur le même mode que l'économique, et il n'existe aucune discontinuité dans le discours walrasien ; d'autre part, la « question sociale » telle que la conçoit Walras exclut la répartition comme problème.

1-1 L'économie sociale, une morale mathématique

L'économie sociale est une branche de la morale, qui à ce titre s'intéresse aux mœurs, c'est à dire aux rapports des hommes entre eux ⁽¹⁾. Plus précisément, elle traite des mœurs économiques, c'est à dire des rapports de propriété. Les découpages internes à l'économie, et la position de cette dernière par rapport aux autres sciences sociales, ne sont pas très clairement fixés chez Walras. Ainsi nous dit-il qu'en tant qu'elle porte sur la richesse sociale, l'économie sociale peut être considérée comme une « province limitrophe » de l'économie politique (science de la richesse), mais pour ajouter aussitôt qu'elle pourrait tout aussi bien être annexée « à la science sociale en la réunissant à la théorie de la famille et à la théorie du gouvernement » [Walras 1886 (1996), p. 116]. Peu nous importera ici la cohérence des découpages proposés, qui renvoie à la critique de l'épistémologie walrasienne (2). On retiendra tout de même que dans la hiérarchie suggérée par Walras entre les différents domaines de la science, la place de l'économie sociale est incertaine : est-elle sous la dépendance de l'économie pure, ou sous celle de l'histoire, « science morale pure » ?

Comme le montre Christian Saad [2000], le passage à cette « science morale pure » qu'est l'histoire ne se traduit par aucun changement de registre du discours walrasien. La science morale a le même caractère formalisé que la science pure. Cela s'explique par l'objet même de l'économie sociale : elle doit fournir le principe abstrait de délimitation du domaine d'action propre de l'État, susceptible d'assurer le bon fonctionnement de la machine marchande. Il s'agit d'éviter que ne surgisse un double problème de désordre ou d'injustice :

désordre si les individus empiètent sur le domaine de l'État, limitant ainsi son autorité, et injustice si l'État empiète sur le domaine des individus, limitant ainsi leur liberté.

Pas plus que les individus ne sauraient être conçus comme des démembrements de l'État, celui-ci ne saurait pour Walras être déduit de l'assemblage des individus. Pour lui, *« l'individu et l'État sont deux types, également naturels et nécessaires »* [Walras 1886 (1996), p. 117], et il s'agit de trouver *« la formule de séparation ou de conciliation des droits et devoirs naturels respectifs de l'un et de l'autre »* (Ibidem). Cela revient à définir les champs respectifs de la propriété privée et de la propriété publique. La théorie de la propriété, objet exclusif de l'économie sociale, est ainsi le pendant de la théorie de la concurrence dans l'économie pure. Ou, comme l'indique le titre de la 5^e leçon du *Cours d'économie appliquée* : *« La libre concurrence fixe les rapports d'échange des services producteurs entre eux en laissant de côté la question de l'appropriation de ces services »*.

1-2 Répartition et propriété

La question de la répartition telle que l'entend Walras n'est en jeu que sur la base du présupposé que la formation des revenus courants doit être entièrement abandonnée au jeu du marché ; elle comporte deux aspects :

- la séparation formelle des domaines respectifs d'exercice de leurs droits par les individus et par l'État ; *« Quelles sont les choses dont nous pouvons jouir individuellement, c'est à dire inégalement ? Et quelles sont les choses dont nous devons jouir en commun ou collectivement, c'est à dire également ? La réponse à cette question formera la théorie morale de la propriété et de l'impôt »* [Walras 1886 (1996), p. 117].
- La conciliation de l'intérêt et de la justice dans la répartition des richesses : *« La réponse à cette question formera la théorie économique de la propriété et de l'impôt »* (Ibid., p. 118).

Le contenu de la théorie walrasienne de la propriété se résume en deux propositions (que Walras qualifie de « théorèmes », et auxquelles il cherche à donner des fondements géométriques (3)) : « les facultés personnelles sont, de droit naturel, la propriété de l'individu » [Walras 1896 (1990), p. 185] ; « les terres sont, de droit naturel, la propriété de l'Etat » (Ibid., p. 189).

Ce partage des domaines épuise aux yeux de Walras la question de la répartition, du moins dans une société de libre concurrence, où les prix des services producteurs sont à l'équilibre. Il n'y a pas lieu de s'interroger, dans une telle société, sur les niveaux de rémunération des différents services, ni sur la légitimité de l'appropriation du capital « proprement dit », ce que Walras appelle les « capitaux artificiels » : en tant que produits, ces derniers sont en effet la propriété légitime de ceux qui leur ont donné naissance à travers leur épargne, et il serait contraire à la justice distributive de la leur contester. « (i) l'individu étant propriétaire de ses facultés personnelles, sera propriétaire de son travail et propriétaire de son salaire ainsi que des produits, revenus consommables ou capitaux neufs, acquis par lui avec son salaire » [Walras 1896 (1990), p. 186]. « Au nom de l'utilité, comme de l'équité, je fais donc tomber dans le domaine individuel, avec les facultés personnelles, les capitaux créés avec les salaires » (Ibid., pp. 192-193), conclut Walras au terme d'un raisonnement qui n'est pas sans évoquer Locke (4).

De même que la concurrence doit assurer que, dans le jeu de l'échange, les individus restent « quittes les uns des autres », et ne se « doivent » rien, la « juste » répartition des propriétés doit assurer que l'Etat et les individus restent « quittes ». Toute idée d'un échange entre le premier et les seconds doit être proscrite, car elle revient à remettre en cause le principe de séparation des domaines qui fonde pour Walras l'ordre « juste ». C'est ce qui lui fait refuser avec la dernière énergie toute forme de transfert unilatéral : l'échange marchand (qualifié par Walras de « troc individualiste », ou « jevonien ») est la seule forme admissible à

ses yeux de troc entre individus, et ce parce qu'il *« s'opère sur le terrain de la justice, aucun des deux individus ne devant rien à l'autre une fois l'opération faite »* [Walras 1896 (1990), p. 180]. À l'inverse, tout partage postérieur à l'échange, réalisé au nom de la *« fraternité »*, et qui représente *« une mise en commun »* (d'où sa qualification de troc *« communiste »*, ou gossenien) est contraire à la justice distributive au sens (particulier) de Walras, car il laisse subsister une dette : *« les deux troqueurs ne sont plus quittes l'un envers l'autre »* (Ibidem, p. 181). L'impôt, ou toute autre forme d'échange entre sphère privée et sphère publique, est également générateur de désordre et d'injustice.

La conception de la propriété de Walras est directement inspirée de son économie pure : elle ne vaut en effet qu'en l'absence de toute notion de surplus au sens ricardien ; tel est bien le cas à l'équilibre, si les conditions de celui-ci garantissent l'absence de *« profit pur »* (5). Dans le cas contraire, il y a quelque chose à répartir au sens d'un partage à définir entre *« ayant-droits »* susceptibles d'entrer en conflit. C'est pour cela que Walras propose la nationalisation des *« monopoles naturels »* : ceux-ci engendrent un profit, dont il serait *« immoral »* de laisser les entrepreneurs décider seuls de son affectation (6).

De la même façon, la distribution des terres aux paysans introduit une répartition parasite, en mettant entre leurs mains une rente foncière qui ne leur revient pas, puisqu'elle n'est liée ni au travail ni à l'épargne. Pour Walras, c'est l'erreur fondamentale de la Révolution française que d'avoir *« en déchargeant l'aristocratie féodale des fonctions publiques, (il) négligé de lui reprendre le sol, dont la jouissance constituait le traitement de ces fonctions »* [Walras 1896 (1990), p. 191]. On imagine aisément le scandale idéologique que pouvait représenter pareille prise de position dans la France de la Troisième République.

1-3 Un socialisme des fonds de pension ?

Le socialisme walrasien consistait en deux choses : une proposition de nationalisation des terres, et un projet coopérativiste. La nationalisation des terres visait à offrir des ressources stables à l'État, dans des conditions garantissant l'indépendance mutuelle des individus et de l'État, et à assurer ainsi la fourniture de services collectifs gratuits ; quant aux coopératives dont Walras suggérait le développement, elles auraient été en charge de ce qu'on appelle aujourd'hui les politiques sociales : la santé, les retraites, l'assurance contre le chômage relevaient de leurs fonctions telles qu'envisagées par Walras. *« La maladie, le chômage atteignent, la société de secours mutuels me doit un subside en raison de la cotisation que j'ai payée. On perçoit aisément toute l'importance de ce principe : il pare à toute une foule d'éventualités auxquelles la justice pure et simple ne saurait pourvoir. Les économistes ont toujours mis un entêtement singulier à ne pas vouloir le comprendre et l'admettre ; il est vrai que les socialistes ont eu parfois le tort de prétendre l'installer au lieu et place de la justice »* [Walras 1896 (1990), p. 187]. Il n'y a aucun égalitarisme dans le projet socialiste de Walras, qui a aucun moment ne pose le problème de la redistribution des richesses. Les transferts unilatéraux relèvent d'un principe de charité, qui ne saurait être ni obligatoire, ni bilatéral ; il est facultatif, comme l'association, et de plus, il est unilatéral (Ibidem, p. 187).

Pour Walras, l'inégalité des possessions est un droit naturel des individus. Ainsi affirme-t-il, dans la 6^e leçon (De l'individu et de l'État) de sa Théorie générale de la société : *« Je vois bien (í) que le mot d'égalité répond à un droit incontestable de l'État ; mais il me semble que d'autre part, le mot d'inégalité répondrait à un droit non moins incontestable de l'individu, et que dans la conciliation seule de l'égalité et de l'inégalité se rencontrerait la solution du problème de la justice »* [Walras 1867 (1990), p. 137]. Sa doctrine est ainsi résumée par lui dans le sommaire de son *Cours d'économie sociale* : *« L'inégalité peut être de justice, comme l'égalité. (í) Il y a une justice distributive outre la*

justice commutative. L'homme étant une personne morale, responsable, la justice distributive veut que les positions personnelles soient inégales. ö (Cours, OEC XII, p. 101-102).

Les individus étant inégaux et incommensurables entre eux, ce serait *ö une chose essentiellement opposée à la justice distributive que tous les hommes ne jouissent point, comme individus, de positions personnelles particulières correspondant à la différence de leur mérite ou de leur démerite ; car ainsi ni les uns ni les autres ne portent la responsabilité de l'accomplissement de leur destinée* ö [Walras 1867 (1990), p. 140]. Walras reconnaît bien qu'il lui resterait à traiter la question de l'héritage, mais il ne l'aborde à aucun moment, ce qui ne laisse pas d'étonner, tant cela fragilise l'ensemble de sa construction.

Ainsi *ö donc, dans une société rationnelle, il faut se représenter la masse des capitaux qui n'appartiennent pas à l'Etat comme étant, par petites fractions, entre les mains des travailleurs, sous forme d'actions, d'obligations d'entreprises diverses, et surtout d'actions et d'obligations d'entreprises coopératives, ajoutant au bien-être du présent, assurant la sécurité du lendemain, réparant le repos de l'avenir ; tout cela, comme il convient, par l'initiative individuelle, sans aucune ingérence de l'Etat, si ce n'est pour prêter, en cas de besoin, un concours désintéressé et bienveillant* ö [Walras 1896 (1990), p. 205]. Le tableau brossé par Walras dans ce texte évoque au moins autant le "capitalisme patrimonial" par lequel Michel Aglietta désigne le capitalisme contemporain. Au niveau politique et social, la position de Walras, avatar étrange de la notion de *ö troisième voie* ö qui l'a d'ailleurs condamné à la marginalité (y compris au plan académique), relève de la curiosité. Mais au plan analytique, elle exprime une volonté d'exclure la répartition du champ de préoccupation des économistes qui est l'un des ressorts fondamentaux de la révolution marginaliste. Sur ce terrain, Walras ne fait nullement figure de marginal, mais il fournit au contraire le fonds commun de la pensée néoclassique, qui se retrouve aussi bien chez Wicksell que chez Marshall ou J.B. Clark.

Si son « économie pure » a très largement inspiré la reconstruction du noyau dur de la théorie néoclassique contemporaine, l'économie sociale de Walras a fort peu contribué à l'élaboration intellectuelle des politiques sociales pratiquées au cours des trente glorieuses. Inspirée de Pareto plus que de Walras, l'économie publique contemporaine a tourné le dos aux recommandations de ce dernier ; ignorant l'interdit walrasien, elle s'est consacrée tout entière à l'étude des échanges possibles entre l'État et les individus. Sans doute était-ce la seule façon de conserver l'unité du projet et du discours économique. Pourtant, cette approche comportait le risque d'une remise en cause toujours possible ; l'histoire récente de l'économie publique, avec le spectaculaire retournement de perspective opéré par l'école dite « des choix publics », a montré combien le refuge ainsi offert à l'action publique était fragile et précaire. Sans entrer dans le domaine de l'économie publique, et en restant chez les économistes « généralistes », la pensée de Hayek montre bien comment l'absence de solution de continuité entre l'économique et le social débouche, sauf hypothèses particulières (du type de celles auxquelles Walras a recouru), sur la négation de toute légitimité à l'action sociale de l'État.

II HAYEK ET LE MIRAGE DE LA JUSTICE

Hayek s'oppose à Walras tant sur le rôle dévolu par ce dernier à l'État, que sur sa conception « mécanique » du marché. Dans son rejet du « constructivisme » walrasien, qui concerne aussi bien l'économie pure (le concept même d'équilibre général concurrentiel, et surtout la vision de la concurrence qui lui est associée) que l'économie sociale, il reprend presque à l'identique les arguments qui avaient été ceux des libéraux contemporains de Walras. S'agissant de l'État, Hayek ne peut accepter le holisme walrasien, qui conduit à accorder à l'État une existence en quelque sorte « séparée ». Il va jusqu'à récuser l'usage même du terme d'État, lui préférant celui de gouvernement, qui indique mieux à ses yeux le caractère

contingent de la réalité qu'il désigne. En même temps, Hayek peut être considéré comme celui qui a poussé jusqu'au bout la logique walrasienne de dissolution du social dans l'économique.

2-1 Philosophie du marché et philosophie du droit

Après 1941 (7), Hayek s'est progressivement éloigné de l'analyse économique, pour développer une philosophie du marché, centrée sur sa conception de la concurrence comme « méthode de découverte », qu'il va progressivement élargir en une véritable philosophie de la société dans son ensemble (8). L'histoire des sociétés humaines est à ses yeux celle « d'une évolution conduisant à la société de marché (ce qu'il appelle « la grande société »). Le seul rôle accordé aux gouvernements consiste à faciliter l'émergence et à assurer le respect des règles juridiques les mieux à même de donner ses chances au marché dans toutes les sphères du champ social. Cela vaut par exemple pour la monnaie (où le marché, selon Hayek, ne s'est jamais vu « laisser sa chance »), mais aussi pour les politiques sociales. Dans tous les cas, il s'agit de faire en sorte que la démocratie politique ne vienne pas « perturber » le jeu concurrentiel.

2-2 Règles de conduite *versus* principes d'action

Sur la base de cette philosophie du marché, et de la véritable « religion de la concurrence » qui l'accompagne, Hayek défend l'idée selon laquelle il n'est aucun principe sur lequel une intervention étatique sur un élément quelconque du dispositif marchand puisse être rationnellement fondée. Faute de pouvoir définir de tels principes, la seule chose qui demeure possible est la fixation de règles, et une action de l'État qui se limite à s'assurer que les règles en question sont bien respectées par les individus. Il faut « *cantonner la contrainte dans la sanction de règles uniformes de juste conduite* » [Hayek 1976, p. 154]. Cette thèse, à la

validité très générale, vaut en particulier pour les politiques sociales de réduction des inégalités.

« Les résultats qui auront été obtenus en altérant une certaine phase d'opération du système seront toujours en contradiction avec son ordre global ; s'ils ne le sont pas, c'est qu'on aurait pu les provoquer en changeant les règles selon lesquelles le système fonctionnerait dorénavant » (Ibidem, p. 155). L'intervention est *« toujours une action injuste dans laquelle quelqu'un se trouve contraint (généralement au bénéfice d'un tiers) dans une situation où d'autres ne le seraient pas, pour un objectif qui n'est pas le sien. (Elle) « crée un privilège »* (Ibid., p. 156) (9).

De façon très significative, le second volume de *Droit, législation et liberté*, où Hayek rassemble au soir de sa vie l'ensemble de sa philosophie économique et politique, est sous-titré *« Le mirage de la justice sociale »*. Dès 1944, dans *La route de la servitude*, il rejetait comme illusoire toute politique de redistribution des revenus, au nom de l'impossibilité où se trouverait un gouvernement désireux de *« réaliser un idéal de justice distributive »* de définir le principe même d'une telle distribution, et donc de s'assigner un quelconque objectif en la matière.

« Par quels principes sera-t-il guidé ? Existe-t-il une réponse définitive aux questions innombrables concernant les mérites relatifs de chacun ? Peut-on les résoudre d'une façon absolue ? Existe-t-il une échelle de valeurs que tout homme sensé puisse admettre, capable de justifier un nouvel ordre hiérarchique de la société et à même de satisfaire l'aspiration naturelle des hommes à la justice ?

« En fait, il n'existe qu'un seul principe pouvant offrir une réponse satisfaisante à toutes ces questions, celui de l'égalité : égalité complète et absolue de tous les individus dans toute circonstance humainement contrôlable. S'il était désirable, ce principe prêterait à l'idée vague de justice distributive une signification précise et donnerait au créateur du plan une ligne de conduite définie » [Hayek 1944 (1985), p. 82).

Et d'ajouter, bien entendu, qu'un tel principe étant inacceptable, aucune politique de redistribution n'est de ce fait praticable. *« (i) le désir d'une plus grande équité est purement négatif »* (Ibidem), et ne saurait donc être *« d'aucun secours »* pour orienter l'action de l'État. En matière de répartition comme sur n'importe quelle question concernant l'usage des ressources, Hayek soutient qu'en l'absence de connaissance parfaite, permettant de prévoir correctement les conséquences d'une action donnée, aucune intervention *« extérieure »* dans le mécanisme marchand n'est envisageable (9).

Cela débouche sur une forme de fatalisme social : *« quoi que nous puissions faire (i) rien ne supprimera le fait qu'un certain pourcentage de la population occupera le bas de l'échelle ; et logiquement parlant, la probabilité de se trouver dans les 10% inférieurs est, pour chaque personne prise au hasard, de un sur dix ! »* [Hayek 1976, p. 158].

Les arguments *« épistémiques »* de Hayek, quant à la nature du *« problème économique »* et à celle de l'organisation marchande, représentent le renversement du point de vue de Keynes, qui à partir d'une même interrogation sur le rôle du temps et de l'incertitude dans le fonctionnement de l'économie, avait développé une vision radicalement différente du rôle de l'État.

III KEYNES ET *« AU-DELA »* DU MARCHÉ

« Anti-Walras », Keynes l'est tout autant que Hayek. Mais s'il partage avec ce dernier une réticence à la formalisation et un indéterminisme foncier, il s'oppose à lui par une philosophie de l'économie qui le conduit dans un même mouvement à tracer de *« étroites limites »* au champ de pertinence du discours économique, et à affirmer la légitimité, et même la nécessité d'infléchir la distribution marchande des richesses. Contre Hayek, mais aussi contre Walras, Keynes représente l'affirmation d'une nécessaire interférence de l'État dans le champ économique.

Celle-ci reçoit chez lui une double justification : au nom de la raison économique bien comprise, et au nom d'une raison politique, consistant à affirmer la supériorité de l'ordre social sur l'ordre économique. Sa vision de l'État, et celle de la politique, en tant que science des moyens se diffère aussi bien de celle de Walras que de celle de Hayek. Il n'y a pas d'idéal à réaliser, ni de tendance spontanée à l'émergence des bonnes conduites. Il y a un monde toujours imparfait et opaque, dont l'homme d'État a en charge de prévenir les tendances à l'auto-destruction, en l'absence d'autre acteur susceptible d'avoir en vue les intérêts de la société dans son ensemble.

3-1 La pauvreté dans l'abondance

Comme le relèvent Carabelli et De Vecchi [1999], Keynes a en partage avec Hayek une théorie de l'action (fondée) sur l'hypothèse que l'individu dispose toujours d'une connaissance limitée ou se trouve dans une ignorance complète de l'avenir (Opus cité, p. 290). Mais il s'agit d'une théorie de l'action entièrement différente, dans laquelle l'homme d'État est parfaitement autorisé à infléchir la répartition issue du libre jeu des marchés du travail et du capital. Bien plus, cette intervention est même indispensable au maintien de l'ordre libéral, menacé en permanence dans sa stabilité par ce que Keynes appelle le « paradoxe de la pauvreté dans l'abondance ». Celui-ci prend une double forme : « les deux vices marquants du monde économique où nous vivons sont le premier que le plein-emploi n'est pas assuré, le second que la répartition de la fortune y est arbitraire et manque d'équité » [Keynes 1936 (1969), p. 366]. Ainsi, le jeu du principe d'économicité ne garantit-il pas l'unité de la société, laquelle doit en permanence être maintenue par une action appropriée de l'État.

Pour une part, la restauration du plein-emploi passe une redistribution des revenus, dans la mesure où, les classes pauvres ayant une propension à consommer plus forte que les classes riches, la propension moyenne s'en trouvera relevée d'autant.

Mais indépendamment de la question de l'emploi, les inégalités « excessives » sont en elles mêmes destructrices du lien social. « (í) *on peut justifier par des raisons sociales et psychologiques de notables inégalités dans les revenus et les fortunes, mais non des disproportions aussi marquées qu'à l'heure actuelle* » (Ibidem, p. 367). Et Keynes de s'interroger immédiatement (contrairement à Walras, pour qui il s'agit d'une question somme toute inessentielle) sur la taxation des héritages.

En même temps, Keynes conseille la prudence : « *il reste nécessaire de concéder quelque latitude à l'égoïsme collectif de groupes particuliers, de classes sociales ou de facultés tant que la sphère de l'altruisme de nos semblables n'aura pas grandi suffisamment* » (Keynes 1926, p. 118) ; il recommande en conséquence « *d'autoriser la pratique du jeu (de l'enrichissement) sous certaines règles et dans certaines limites* » (Ibid., p. 368). Ces règles et ces limites sont affaire d'appréciation, en fonction du temps et du lieu. Il ne s'agit en aucun cas de règles abstraites, à la Hayek : « *il nous est (í) impossible d'arriver à une solution sur la base de principes abstraits* » [Keynes 1926, p. 117-118]. C'est précisément dans le choix des règles que doit s'exercer la sagacité des hommes d'Etat.

Keynes aurait certainement été d'accord avec Hayek pour affirmer qu'il n'existe aucune distribution des revenus qui puisse *a priori* être considérée comme équitable. Mais c'est précisément de là que découle le nécessité de l'action politique : celle-ci est affaire de jugement sur ce qu'il convient à tout moment d'entreprendre pour éviter que le désir d'argent ne vienne provoquer la rupture du lien social. Ce jugement ne peut être porté que par l'Etat, car il n'existe aucun autre acteur (ou groupe) qui soit en mesure de penser la répartition comme injuste, autrement que sur le mode de la revendication face à un autre groupe.

Il existe bien des inégalités justifiables aux yeux de Keynes : ce sont celles qui sont susceptibles de profiter au plus grand nombre, dans la mesure où elles stimulent l'accumulation du capital. Mais dès lors que l'inégalité des revenus et des patrimoines ne sert plus à augmenter

la richesse sociale, mais ne fait que maintenir le désir d'argent, elle devient Les inégalités excessives sont celles qui ne sont pas nécessaires à la poursuite de l'accumulation, ou du progrès technique (11) ; elles sont d'autant plus condamnables si elles entretiennent un jeu d'argent qui empêche le retour au plein emploi.

3-2 Raison politique et ordre social

Sur un plan plus général, Keynes développe une vision de la société (12) où la recherche des satisfactions matérielles, dans l'univers marchand, empêche les individus de poursuivre d'autres fins, qui constituent à ses yeux les fins ultimes de l'humanité, telles que ces fins supérieures,

La réalisation du plein emploi, et la suppression des inégalités excessives, ne sont qu'un moyen de permettre au commun des mortels d'accéder à d'autres types de satisfactions : le beau et le bon. Il est du devoir de l'homme d'État de permettre à tous de passer du statut d'*homo economicus* à celui d'*homo ethicus*. C'est ainsi que Keynes propose de distinguer entre le capitalisme comme technique d'organisation de la production, qu'il juge raisonnablement efficace (à condition d'être débarrassé de ses deux vices marquants) et le capitalisme comme mode de vie, qu'il juge passablement exécrationnel : *Pour ma part, j'estime que le capitalisme, à condition d'être sagement conduit, est probablement capable d'être rendu plus efficace dans la poursuite d'objectifs économiques que tout autre système actuellement en vue, mais qu'il est en soi extrêmement condamnable à bien des égards* [Keynes 1926, p. 126].

Pour Hayek au contraire, cet au-delà du marché n'existe pas ; il n'y a pas de fins dernières susceptibles de fonder une morale commune universelle, de sorte que la poursuite du bien public et de la justice sociale ne peut qu'être celle d'une illusion, susceptible à terme de provoquer la destruction de la société marchande et de l'ordre politique libéral.

3-3 Capitalisme et répartition

Du point de vue de l'analyse économique, la nécessité d'une action redistributive renvoie chez Keynes à deux notions liées : d'une part, celle de système capitaliste, conçu comme distinct de la notion plus générale d'économie de marché, et d'autre part celle de répartition, au sens fort de partage de la richesse entre groupes d'intérêt.

La présence, dans la vision keynésienne de l'économie, de la notion de « capitalisme » est tout à fait explicite. Mais autant le terme de capitalisme fait partie du vocabulaire keynésien, autant il est notoire que Keynes n'a pas développé de conception explicite de la répartition. Il revendique même, dans la *Théorie générale*, le fait de traiter de la question de l'emploi indépendamment de toute théorie de la valeur et la répartition. Or, comme le relève A. Berthoud [1988-a, p. 225], toute idée d'intervention visant une « *allocation alternative au marché vise le partage ou la répartition, et le projet d'une théorie en cette matière passe par la critique de l'intégration de la répartition dans la théorie de la valeur marchande* ». L'interdépendance entre prix relatifs et répartition des revenus était le problème premier de Ricardo ; les néoclassiques, suivant en cela Walras, l'ont supprimé en assimilant totalement la formation des revenus de facteurs à un cas particulier de formation des prix. La position politique de Keynes n'a de sens que si la répartition est de nouveau considérée comme un problème en soi, à côté de celui de la formation des prix relatifs. Le monde de Keynes, contrairement à ceux de Walras et de Hayek, n'est pas formé d'une poussière d'individus. Il comporte des groupes constitués. A juste titre, les post-keynésiens (voir notamment Pasinetti (1974) et Robinson (1972)) ont mis en avant la parenté, sur ce point, entre Keynes et Ricardo. Mais les indications données par Keynes sont parcellaires et ambiguës. Certes, il évoque dans le *Traité*, à propos de la parabole de la « cruche de la veuve », des phénomènes cumulatifs d'enrichissement ou d'appauvrissement des entrepreneurs « en tant que classe » [1930, p.].

De même, il se réfère constamment, dans la *Théorie générale* (et plus encore dans les textes de transition entre le *Traité* et la TG) aux entrepreneurs, aux salariés et aux rentiers, en leur prêtant des comportements collectifs, mais sans qu'il soit jamais vraiment établi qu'il s'agit d'autre chose que d'un recours à l'agent représentatif cher à Marshall. Les groupes d'acteurs du système keynésien ne sont pas des classes au sens marxien : ils sont définis par rapport à leur position à l'égard de la monnaie.

Par ailleurs, Keynes n'a jamais rompu explicitement avec la théorie de la productivité marginale comme fondement de la répartition, même si certains textes vont dans ce sens, et si le chapitre 2 de la *Théorie générale* peut tout à fait se lire comme un véritable abandon de la conception néoclassique du marché du travail, à travers le rejet de la fonction d'offre de travail comme résultat d'un calcul rationnel des salariés (13).

On sait que Keynes accueillit avec enthousiasme le rapport Beveridge (1942), et soutint son auteur de tout son prestige, qui n'était pas mince à l'époque. Mais il n'eut jamais de tentative de théorisation des conclusions du rapport. Keynes mourut quatre ans seulement après le rapport Beveridge, et la question de la redistribution est assez largement restée la « zone aveugle » de la nouvelle « économie du bien-être » développée à partir des années cinquante.

Dans sa branche majoritaire, celle de la synthèse néo-classique, le keynésianisme a défendu le principe d'une interférence étatique, mais sans adopter ni la vision du système économique, ni la conception de l'État qui étaient celles de Keynes. Justifié par une analyse économique qui était celle de la « nouvelle économie du bien être » samuelsonienne, l'économie mixte pratiquée pendant les trente glorieuses est ainsi restée, au plan intellectuel, une coquille vide.

CONCLUSION : REPENSER LA REPARTITION

Notre rapide excursion à travers les représentations de l'État et des politiques sociales chez les trois auteurs chez lesquels les contemporains ont trouvé l'essentiel de leur inspiration éclaire certains aspects de quelques débats récents.

Dès lors qu'au niveau analytique la question de la répartition a cessé d'être un objet de réflexion spécifique, les revenus courants devenant autant de cas particuliers de la formation des prix, c'est la légitimité même d'une intervention redistributrice qui est problématique. Elle ne peut recevoir de justification qu'au nom d'une raison extra-économique. La justification d'ensemble des politiques sociales a longtemps été de type keynésien. En même temps, l'instrumentation des interventions publiques a été conçue dans le cadre d'une économie publique néo-walrasienne aux fondements philosophiques ambigus. Sans doute est-ce l'une des raisons pour lesquelles les thèses néo-libérales, fortement marquées de l'empreinte hayekienne, ont si facilement pénétré les milieux dirigeants des pays occidentaux depuis la fin des années soixante-dix. La nouvelle indifférence manifestée, depuis la révolution néolibérale des années quatre-vingt, par les pouvoirs politiques à l'égard de la répartition est certes l'effet d'une modification des rapports de force entre groupes sociaux, et de la grande « revanche des rentiers » initiée par le tournant monétariste des années 1979-1980. Mais elle est aussi l'effet d'une révolution intellectuelle : l'extrême affaiblissement des courants de l'analyse économique pour lesquels la répartition ne se réduit pas à un cas particulier de la théorie des prix relatifs.

Notes

- (1) On sait que pour Walras l'économie pure, science de la valeur (fait naturel), traite des rapports nécessaires (les prix relatifs) entre les « choses » constitutives de la richesse sociale (les marchandises).
- (2) Voir à ce sujet la communication de Christian Saad à ces journées d'étude, et Rebeyrol [1999].
- (2) Ebauche d'une formalisation qu'il entendait ultérieurement mener à son terme ; le fait que son économie sociale ait été publiée sous le titre « Études », et non pas « Éléments » est précisément la marque de cet inachèvement.

(4) Celui-ci, en effet, faisait du travail le fondement du droit de propriété. « *L'homme*, écrivait-il « *porte en lui-même la justification principale de la propriété, parce qu'il est son propre maître et le propriétaire de sa personne, de ce qu'elle fait et du travail qu'elle accomplit* » [Locke 1690]. La différence est cependant d'importance entre Locke et Walras : alors que chez le premier, la légitimation morale de la propriété privée est un préalable à la théorie de l'échange que fourniront plus tard les classiques, chez le second elle intervient une fois faite la théorie de la valeur, et en s'appuyant sur les résultats de cette dernière.

(5) Ce qui, comme on le sait, est en soi un problème puisque ceci n'est vrai qu'en présence de rendements constants. Dans tous les autres cas, il y a un profit d'équilibre à redistribuer.

(6) On relèvera que la plus grande partie des *Etudes* et du *Cours* d'économie appliquée est consacrée soit à la nationalisation des monopoles (études sur les chemins de fer, etc) soit aux associations, et représente autant une application de l'économie sociale que de l'économie pure.

(7) Cette année là, Hayek publie sa *Théorie pure du capital*, qui est son dernier grand travail d'analyse économique. 1941 peut ainsi être considérée comme marquant la fin du « premier Hayek », celui de *Prix et production* (1931). Il a déjà entamé une évolution, remontant au moins à l'article « Economics and knowledge » (1937), qui l'amènera très vite à renoncer à la théorie de l'équilibre général, au profit d'une philosophie du marché débouchant sur le rejet de toute théorie déterministe du marché. C'est l'article de 1945 sur « l'utilisation des connaissances dans la société » qui marque la naissance du « second Hayek ».

(8) Ce paragraphe sera développé à l'oral.

(9) Hayek ajoutant « c'est la grande thèse de *La route de la servitude* » que toute intervention, aussi modérée soit-elle, impliquant l'exercice d'une contrainte, elle est une porte ouverte au totalitarisme.

(10) Curieusement, il affirme en même temps [Hayek 1976 (1981)] que la concurrence n'a pas besoin d'être parfaite pour être bénéfique.

(11) Contrairement à Hayek, Keynes ne situe pas les limites de la planification dans son inefficacité par rapport à l'organisation marchande, mais dans le risque d'affaiblissement du penchant à l'innovation.

(12) O'Donnell [1989] n'hésite pas à parler d'une véritable « utopie » keynésienne.

(13) Toutes les autres lectures du chapitre 2 ont d'ailleurs débouché sur des difficultés inextricables d'interprétation analytique du concept de chômage involontaire.

BIBLIOGRAPHIE

BENETTI, Carlo, DOSTALER Gilles et TUTIN, Christian (dir.) [1998], *Keynes : économie et philosophie*, Cahiers d'économie politique, N° 30-31, Paris : L'Harmattan.

BERTHOUD, Arnaud [1988-a], *Le double projet dans la Théorie générale de Keynes : un commentaire*, in MAURISSON P. (dir.), *La Théorie Générale de Keynes : un cinquantenaire*, Cahiers d'économie politique, N°14-15, Paris : L'Harmattan, pp. 221-226.

[1988-b], *Economie politique et morale chez Walras*, *Oeconomia*, Economie et société / Série *Pensée économique*, N°9

[1989], *Liberté et libéralisme chez Hayek, Walras et Keynes*, Cahiers d'économie politique, N°16-17, pp. 43-73.

[1998], *Economie et action politique dans la Théorie Générale*, in BENETTI, DOSTALER et TUTIN [1998], pp. 265-279.

BERTHOUD, Arnaud et FRYDMAN, Roger (dir.) [1989], *Le libéralisme économique : interprétations et analyses*, Cahiers d'économie politique, N°16-17, Paris : L'Harmattan.

CARABELLI, Anna [1992], *Organic interdependence and Keynes's choice of units in the General Theory*, in B. GERRARD et J. HILLARD (dir.), *The philosophy and economics of J.M. Keynes*, Aldershot : Edward Elgar, pp. 3-31.

[1998], *Keynes on Probability, Uncertainty and Tragic Choices*, in BENETTI, DOSTALER et TUTIN (1998), pp. 187-226.

CARABELLI, Anna et DE VECCHI, Nicolo [1999], *Where to draw the line ? Keynes versus Hayek on knowledge, ethics and economics*, *The European Journal of the History of Economic Thought*, Vol. 6, N°2, Été 1999, pp. 271-296.

DAVIS, John [1995], *Keynes's later philosophy*, *History of Political Economy*, Vol. 27, N°2, pp. 237-260.

DOSTALER, Gilles [1998], *Néolibéralisme, keynésianisme et traditions libérales*, Cahiers d'épistémologie, N°9803 (N°244), Montréal : UQAM.

[2000], *Keynes et la politique*, Journée d'étude *Walras et Keynes*, UG (Guadeloupe), 26 mai 2000.

DOSTALER, Gilles et ETHIER, Diane (dir.) [1989], *Friedrich Hayek, philosophie, économie et politique*, Paris : Economica.

HAYEK, Friedrich [1937], *Economics and knowledge*, *Economica*, Vol. 13, n° 13, Repris dans *Individualism and Economic Order* [1948].

[1944], *La route de la servitude*, Trad. fr., 1946, Réédition *Quadrige*, Paris : PUF, 1985.

[1945], *L'utilisation des connaissances dans la société*, *American Economic Review*, Vol. 35, n°4, pp. 519-530, Trad. fr. *Revue française d'économie*, Volume 1, N°2, Automne 1986.

[1948], *Individualism and Economic Order*, Londres : Routledge and Sons.

[1976], *Droit, législation et liberté*, Volume 2 : *Le mirage de la justice sociale*, Trad. fr., Paris : PUF, 1981.

HERLAND, Michel [1998], *Concilier liberté économique et justice sociale : les solutions de Keynes*, in BENETTI, DOSTALER et TUTIN [1998], pp. 281-310.

KEYNES, John Maynard [1926], *La fin du laissez-faire*, in *Essais sur la monnaie et l'économie*, Paris : Payot, 1972.

[1930], *Perspectives économiques pour nos petits enfants*, Ibidem.

[1936], *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Trad. fr., Paris : Payot.

MOGGRIDGE, Donald [1992], *Maynard Keynes : an Economist's Biography*, Londres et New York : Routledge.

ODONNELL, Rod [1989], *Keynes : Philosophy, Economics and Politics*, Londres : Macmillan.

PASINETTI, Luigi [1974], "From Classical to Keynesian economic dynamics", in *Growth and income distribution ó Essays in Economic Theory*, Cambridge University Press, pp. 86-102.

REBEYROL, Antoine [1999], *La pensée économique de Walras*, Paris : Dunod.

ROBINSON, Joan [1972], "Keynes and Ricardo", *Journal of Post-keynesian Economics*, Volume 1.

ROSIER, Michel [1993], *L'Etat expérimentateur*, "Sciences, modernités, philosophies", Paris : PUF.

SAAD, Christian [2000], "La mathématisation de l'économie sociale walrasienne", Communication à ces journées d'étude.

WALRAS, Léon [1867] "Théorie générale de la société", in *Etudes d'économie sociale*, "Œuvres économiques complètes", Volume IX, Paris : Economica, 1990.

[1886], "Cours d'économie sociale", in *Cours*, "Œuvres économiques complètes", Volume XII, Paris : Economica, 1996.

[1896], "Théorie de la propriété", in *Etudes d'économie sociale*, "Œuvres économiques complètes", Volume IX, Paris : Economica, 1990.